

Communauté
de Communes

du Mellois

Perspectives

Bulletin d'information de la Communauté de Communes du Mellois
n°3 • janvier / juin 2016

Scolaire

- > Transfert au
1^{er} janvier 2016
p. 4 & 5



Environnement

- > Aménagement de la
déchetterie de Melle
p. 7



Développement
durable

- > Réseau de chaleur
à Lezay
p. 10



Temps forts 2015 de la Communauté de Communes du Mellois

Juin 2015 : Inauguration d'un ensemble de bâtiments sur le Pays Mellois (dont les ateliers relais situés sur la zone d'activité de Champ Rateau à Melle).

Juin 2015 : Délibération en faveur du transfert de la compétence scolaire lors du Conseil communautaire à Sompt.

Septembre 2015 : Ouverture d'un nouveau service public le Lieu d'Accueil Enfant Parent à Chat Perché à Lezay.

Temps forts



Dépouillement des votes des conseillers communautaires
Crédit photo © : Didier DARRIGRAND



Inauguration en présence de Ségolène ROYAL,
Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
Crédit photo © : Delphine PALLUAULT



Nouveau Service d'Accueil Enfant Parent

SOMMAIRE

- | | |
|-----------------------|--|
| Page 2 | • Temps forts 2015 |
| Page 3 | • Editorial |
| Pages 4 et 5 | • Transfert de la compétence scolaire au 1 ^{er} janvier 2016 |
| Page 6 | • ProSynergie à Lezay, une entreprise bien outillée
• PliM, au cœur de l'intime |
| Page 7 | • Aménagement de la déchetterie Champ Rateau à Melle
• Des avancées dans le domaine de l'environnement à La Mothe Saint-Héray |
| Pages 8 et 9 | • Trois communes se présentent |
| Page 10 | • A Lezay, le réseau de chaleur est à l'honneur |
| Page 11 | • Lieu d'Accueil Enfant Parent : Nouveau service ouvert depuis septembre à Lezay
• Halte au pillage avec le Musée de Rauranum à Rom |
| Page 12 | • Entretien avec Bertrand CAROF, Directeur de l'Association d'Insertion du Pays Mellois (AIPM)
• CIAS du Mellois |
| Page 13 | • Le Point Transport du Pays Mellois
• Deux étudiantes et un projet de lutte contre la désertification |
| Pages 14 et 15 | • Agenda |



Mesdames, Messieurs les habitants,

C'est au nom de la Communauté de Communes du Mellois que je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous laisse découvrir nos projets communautaires. Ces vœux témoignent de la politique volontariste déclinée au sein de notre intercommunalité. Je souhaite que dans son action et son développement, notre communauté de communes garantisse à chacun un égal accès aux services.

Scolaire

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le dossier majeur et prioritaire de notre action concerne le transfert de la compétence scolaire. La volonté des élus est d'apporter à chacun des enfants, les moyens nécessaires afin de contribuer prioritairement à lutter contre l'échec scolaire. Au regard de la démographie actuelle, notre objectif est de préserver l'intégralité de nos structures scolaires au sein de notre communauté de communes. Le prochain Projet Educatif de Territoire 2016-2019 sera porté par notre communauté de communes en associant des partenaires multiples et indispensables lors de réunions thématiques.

Projets d'investissements majeurs

Notre programme d'investissements concerne la construction de la gendarmerie et de 18 logements d'habitation à Melle et la réhabilitation de l'ancien hôpital de Melle, futur siège administratif de la communauté de communes et de la DGFIP, Direction générale des Finances publiques.

Enfance jeunesse

Nous conduisons une réflexion sur l'évaluation des besoins et les mises aux normes de nos locaux sur l'ensemble du territoire.

CIAS, Centre Intercommunal d'action sociale.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le CIAS du Lezayen, a pris le nom de CIAS du Mellois. Le Point Public de Lezay deviendra le service administratif assurant la gestion du CIAS du Mellois et le pôle communautaire d'action sociale décentralisé dans le cadre du dispositif appelé Maison de Service au Public.

Environnement

Nos projets d'investissements concernent le réaménagement et la mise aux normes de la déchetterie de Melle et un projet de construction d'une nouvelle déchetterie à Lezay. La communauté de communes bénéficiera à terme de trois pôles équitablement répartis sur le territoire : Melle, Lezay et La Mothe Saint-Héray.

Urbanisme

Avec les élus communautaires de Cœur du Poitou, nous avons travaillé et mis en place le Service Urbanisme Intercommunal. C'est un bel exemple d'action mutualisée et décentralisée, simple et efficace à Chef-Boutonne.

Equipements sportifs

Afin de lutter contre la désertification de nos communes, en proposant aux habitants des équipements sportifs à moins de 10 minutes de leur logement, nous portons la réhabilitation de l'ancien Gymnase de la Mothe Saint-Héray et la construction en 2 phases des gymnases de Melle, de Lezay.

Développement économique

Les projets d'aménagement sur la zone d'activité à la Chagnée à Melle, la zone d'activité du Pinier à Saint-Léger de la Martinière, la zone d'activité de la Grande Plaine à La Mothe Saint-Héray et une étude en cours portant sur le réaménagement de la Laiterie sur Lezay, doivent contribuer à l'essor économique du territoire.

Tourisme et culture

Nous bénéficions de plusieurs sites remarquables et d'un tissu associatif extrêmement dynamique qui permet de développer et d'animer la vie locale. Il contribue à l'attractivité de notre territoire et forge l'identité culturelle de nos habitants. Nous devons soutenir l'office de tourisme et chacun des pôles d'intérêts touristiques en renforçant leur dynamique et la promotion du territoire.

Fusions communautaires

Dès 2017, est programmée la fusion de nos communautés de communes du Mellois, Cœur du Poitou, Val de Boutonne et du Cellois. Ma volonté est d'accompagner et de préparer ce projet. En effet, l'expression majoritairement favorable (à plus de 95%) des délibérations municipales et communautaires, nous invite à travailler et à nous associer pleinement dans la construction de notre future communauté de communes. Il importe que notre action s'inscrive dans le respect des uns et des autres. Chacune de nos communautés de communes et de nos communes à sa propre histoire, ses propres fonctionnements. Construire cette fusion doit se faire dans le respect de tous, sans stigmatisation, sans a priori et dans l'acceptation de nos différences. Travailler à l'attractivité de notre territoire est primordial dans notre nouvelle et grande région ; nous devons nous mobiliser et nous organiser pour relayer l'action publique et politique. Dans l'intérêt général, préoccupé par un niveau de chômage problématique, cette fusion doit favoriser un volontarisme économique pour permettre de faire ensemble ce que nous ne saurions faire isolément.

Pour conclure

Je rappellerai la volonté de voir vivre et s'exprimer notre démocratie dans les valeurs de la république, les valeurs de tolérance, de respect mutuel et de justice sociale. Ensemble, continuons d'agir pour la Liberté, l'Egalité et la Fraternité.

Je vous exprime mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle ou associative pour vous-même et vos proches.

Bertrand DEVINEAU
Président
Communauté de Communes du Mellois



Transfert de la **compétence scolaire** au 1^{er} janvier 2016

La Communauté de Communes du Mellois par arrêté préfectoral du 17 octobre 2013, a été créée au 1^{er} janvier 2014. Elle est issue de la fusion de la Communauté de Communes du Canton de Melle et de la Communauté de Communes du Lezayen et du rattachement de 3 communes : La Couarde, Exoudun, La Mothe Saint-Héray. La Communauté de Communes du Mellois exerce de multiples compétences et gère de nombreux services à la population.

Compétences de la Communauté de Communes du Mellois

Les compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace,
- Actions de développement économique,
- Actions de développement touristique.

Les compétences optionnelles :

- Protection et mise en valeur de l'environnement,
- Politique du logement et du cadre de vie,
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements d'intérêt communautaire,
- Action sociale d'intérêt communautaire et création du Centre Intercommunal d'Action Sociale depuis le 1^{er} janvier 2015.

Les compétences facultatives :

- Construction, gestion et entretien des locaux nécessaires à la Maison de l'emploi, à la Trésorerie, à l'Espace Enfance Famille, à la Gendarmerie,
- Construction et gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage,
- Actions en faveur de la politique sociale, de l'emploi,
- Actions en faveur de l'accueil de l'enfance et de l'adolescence, du secteur enfance-jeunesse,
- Soutien aux actions d'animation et de développement des activités physiques, sportives et culturelles.



Dates importantes et objectifs principaux de la prise de compétence scolaire

29 juin 2015 : délibération de la communauté de communes.

29 septembre 2015 : date limite pour les délibérations des communes.

29 octobre 2015 : arrêté préfectoral portant modification des statuts de la communauté de communes.

1^{er} janvier 2016 : exercice de la compétence scolaire à l'échelle communautaire.

Le transfert de la compétence scolaire s'inscrit dans un projet de territoire :

- Permettre aux enfants, sur l'ensemble du territoire, d'accéder à un niveau de service de qualité,
- Permettre un égal accès à l'éducation,
- Maintenir, par une stratégie territoriale, les écoles du territoire.

Relèvent de la compétence scolaire à compter du 1^{er} janvier 2016 :

- L'ensemble des services scolaires et périscolaires,
- L'ensemble des activités dans le cadre du projet éducatif local,
- Les activités mises en œuvre en application de la réforme des rythmes scolaires,
- La restauration scolaire,
- Les transports scolaires.

Cette compétence comprend :

- La gestion du personnel dédié à l'exercice de la compétence,
- La gestion (construction, aménagement, entretien et fonctionnement) des bâtiments scolaires répartis sur le territoire intercommunal,
- L'ensemble des services et activités nécessaires au bon fonctionnement des écoles (mobiliers, informatique, fournitures scolaires, activités, projets pédagogiques...).

L'exercice de la compétence scolaire permettra donc d'organiser :

- Des commandes groupées pour les achats de fournitures scolaires,
- Des commandes groupées pour la maintenance réglementaire des écoles (contrôle des extincteurs, contrôle technique, ...),
- La passation de marchés pour l'acquisition, le renouvellement du parc de «matériels» (photocopieurs, ordinateurs...), et de travaux sur l'ensemble du patrimoine bâti.

Les conditions de réussite :

- Poursuivre la mobilisation de la commission «scolaire» en privilégiant un travail collaboratif,
- Associer les agents au projet de service (à compter du 1^{er} janvier 2016),
- Mettre en place une cellule dédiée à la coordination, socle de la réussite au niveau intercommunal,
- Conserver la proximité grâce aux agents et aux élus référents, garants de la qualité du service.



Bertrand DEVINEAU,
Président
Communauté de Communes du Mellois



Les agents concernés par le transfert de la compétence scolaire réunis au Metullum en novembre 2015.

Étapes clés de la mise en place du transfert de la compétence scolaire

Rencontres sur les sites scolaires :

- 1^{er} semestre 2015 : dans le cadre du transfert de la compétence scolaire, Christophe LABROUSSE, Vice-président en charge des affaires scolaires s'est rendu sur chaque site scolaire, proposant un temps d'échanges avec tous les agents du territoire.
- De mai à juillet 2015 : chaque Conseil Municipal a reçu la visite de Christophe LABROUSSE, Jean-Marc NADAL ou David MILCENT pour une présentation du transfert de la compétence scolaire.

Actions déjà mises en place sur le territoire : le PEL (projet éducatif local), les navettes et les transports scolaires, l'harmonisation des tarifs et règlements intérieurs des cantines et garderies.

Echanges avec les territoires voisins : la Communauté de Communes Cœur du Poitou, Communauté de Communes Val de Bougonne et la ville de Niort.

Analyse des situations et fonctionnement dans les mairies, SIVOM et SIVU : maintien des fonctionnements en place.

Point budgétaire : analyse des budgets antérieurs et projection 2016.

Mise en place d'un dispositif d'accueil pour le transfert du personnel des écoles

Pour faciliter le bon fonctionnement de la compétence scolaire :

Les interlocutrices à la Cellule Coordination, sont :

- Valérie BRUNET, Chef de service pôle service à la population,
- Valérie ROCHER, Responsable du Secteur Lezayen et La Mothe Saint-Héray,
- Edith CHAMBERT-DESREUMAUX, Responsable du Secteur de Melle,
- Stéphanie GOSSELIN, Responsable du Projet Educatif Territorial,

Les interlocutrices, à la Cellule Ressources Humaines, sont :

- Sylvie MAËS, Responsable gestion des carrières,
- Danielle ARRENAULT, Responsable paie et recrutement,
- Mélanie BERNARD-RIVIERE, Conseillère Prévention et chargée de formation,

Les interlocutrices au Service Comptabilité (dépenses, recettes), sont :

- Géraldine PHILIPPON, Chargée du budget général et plus spécifiquement du scolaire,
- Sandra BON, Chargée du budget général.

Téléphone : 05 49 27 19 15



De gauche à droite :
Sylvie MAËS, Valérie BRUNET, Valérie ROCHER

Vice-président

- Christophe LABROUSSE

NOUVEAUX TARIFS 2016

Le transfert de la compétence scolaire de la Communauté de Communes du Mellois est effectif depuis le 1^{er} janvier 2016.

Dans ce cadre, lors du Conseil Communautaire du 14 décembre 2015, les élus ont voté les tarifs suivants :

Tarifs cantine :

- 2,50 € le repas
- Les familles dont le quotient familial est inférieur à 350, peuvent effectuer une démarche auprès de la Communauté de Communes du Mellois afin de prétendre à une facturation à 2,20 € le repas.

Tarifs garderie :

- 0,50 € le matin
- 1 € le soir (hors Temps d'Activités Périscolaires, donc à partir de 17h)
- 5 € par demi-heure en cas de dépassement d'horaire
- Gratuit le mercredi midi (sauf en cas de dépassement d'horaire, 5 € par demi-heure)

Ces montants correspondent aux tarifs moyens appliqués auparavant par les SIVU / SIVOM et communes.

La fréquence des facturations restera mensuelle.

ProSynergie à Lezay, une entreprise bien outillée



Sarll composée de 6 salariés, ProSynergie est une entreprise distributeur-stockiste spécialisée dans l'outillage (précisément pour les métiers de la plomberie, chauffage, climatisation) et dans le matériel de chauffage, cheminée isolée (chaudière, radiateur...) de ventilation, de récupération d'air chaud et de cuve fioul... Les produits proposés sont

vendus par correspondance grâce à un catalogue accessible en ligne. Implantée sur la zone d'activité La Laiterie appartenant à la Communauté de Communes du Mellois, ProSynergie touche une clientèle constituée de professionnels et d'auto-constructeurs, catégorie qui tend à s'accroître. Son rayonnement géographique est en majeure partie national. L'entreprise a été créée en 2007 dans la Vienne. L'accessibilité du site et la superficie de la plate-forme logistique sont les

principaux motifs de son déménagement en mars 2015 sur le site actuel de Lezay. Ses projets à court et moyen terme sont multiples : le doublement de la surface actuelle de la plate-forme logistique, l'aménagement extérieur (portail sécurisé, installation de réseaux, parking...) en lien étroit avec la Communauté de Communes du Mellois et la poursuite d'une veille régulière pour continuer à répondre au mieux aux attentes de la clientèle.

Infos

ProSynergie
5 rue du Moulin Cuit
79120 Lezay
Tél. 05 49 07 40 54
Courriel : contact@prosynergie.fr
Site internet : www.prosynergie.fr



PliM, au cœur de l'intime

PliM, c'est une entreprise made in Mellois !

Capucine MERCIER, ingénieure est à l'origine en 2009 de la création d'une entreprise spécialisée dans la fabrication de produits lavables qui touchent de près et de loin à l'intimité des femmes et des hommes (protège-slips et serviettes absorbantes lavables - pour les règles, la maternité, les fuites urinaires et l'incontinence, disques démaquillants lavables, coussinets d'allaitement anatomiques, lingettes et autres produits essentiels). Les produits sont 100 % conçus et con-

fectionnés dans le sud des Deux-Sèvres par Chizé Confection, atelier de prêt-à-porter de luxe, créé en SCOP en 2009. En plus de s'engager à parler des risques sanitaires actuels liés aux protections périodiques jetables notamment, l'entreprise a à cœur de faire découvrir des produits originaux, écologiques, économiques et... innovants.

PliM ouvre des perspectives pour compléter son activité professionnelle! Depuis peu, PliM a décidé d'élargir son équipe actuelle de 5 femmes (les Plimettes) en proposant aux personnes

intéressées par la gamme de ses produits et le statut indépendant, des postes de conseillère de vente à domicile. Et pour pouvoir détailler ses spécialités techniques : en 2012, PliM a reçu le trophée «Innovation Croissance Verte» de la Région Poitou-Charentes, pour couronner son procédé : au contact de la peau un coton bio tout doux, à l'intérieur un tissu bio intelligemment tissé pour une finesse incomparable, et à l'extérieur, une membrane imperméable et respirante pour éviter les fuites et les odeurs.

ZOOM

PliM c'est depuis 2009 :

- plus de **10 000** nouvelles clientes par an,
- **5** salariées dynamiques,
- entre **2 000 et 6 000** plim produites par mois,
- **85** salons bio et bien-être en France et à l'étranger,
- **10 %** à l'export,
- CA + **25 %** par an, **500 k€** en 2014,
- plus de **100** magasins bio et pharmacies qui font déjà confiance à PliM.

Infos

- Siège social : 5, rue Crève Cœur à Melle
- Tél. 07 62 62 10 79
- Site internet : www.plim.fr



Aménagement de la déchetterie Champ Rateau à Melle

La déchetterie de Melle va faire l'objet de travaux d'agrandissement durant le premier semestre 2016. L'objectif est d'augmenter les capacités de stockage pour pouvoir mettre en place de nouvelles filières. Les travaux porteront donc sur la partie bas de quai.

Les aménagements consisteront à :

- Augmenter le nombre de quais : 8 quais au lieu de 5 actuellement pour permettre d'accueillir les nouvelles filières car les capacités actuelles arrivent à saturation (déchets d'ameublement, plastiques durs,...).
- Améliorer la sécurité : le haut de quai sera réservé aux usagers et la partie basse aux véhicules des services ou aux prestataires effectuant les rotations. Des rambardes de sécurité seront mises en place pour chaque caisson

afin de répondre aux obligations réglementaires. Ainsi, le site actuel des déchets verts ne sera plus accessible et tous les apports se feront en partie haute sur l'espace dédié à ces dépôts.

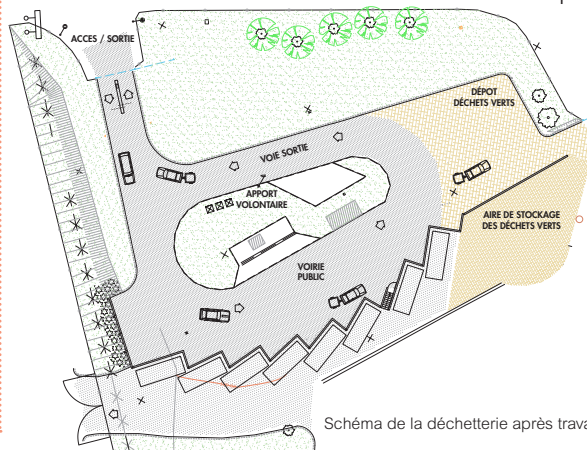


Schéma de la déchetterie après travaux

Une seconde phase de réaménagement sera à l'étude début 2016 pour la partie haut de quai (local gardien, espaces en dur dédiés aux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques et déchets toxiques,...).

Durant les travaux, la déchetterie sera «déplacée» à l'extérieur du site sur la parcelle voisine. Une clôture provisoire et des casiers en béton seront installés. Par avance, veuillez nous excuser des désagréments que cela pourra occasionner et comptons sur votre compréhension.

Des avancées dans le domaine de l'environnement à La Mothe Saint-Héray

Les tâches professionnelles des agents en charge de la collecte des ordures ménagères sont physiques. Ramasser à gauche, traverser la rue pour récupérer le conteneur, vider le conteneur de sacs poubelles domestiques... traduisent la réalité du terrain. Pour le chauffeur, il s'agit de faire preuve d'adaptation en empruntant en toute saison des voies de circulation différentes selon l'urbanisme des communes traversées.

- A La Mothe Saint-Héray, et plus précisément dans le bourg historique, l'équipe mobilisée sur le terrain pour assurer la tournée de ramassage des

ordures ménagères, a été confrontée à un problème qui après étude, a été pris en considération. En effet, l'étroitesse de certaines voies obligeait le chauffeur du véhicule de collecte à effectuer des manœuvres dangereuses et interdites. Pour remédier à ce problème d'inadéquation de taille de véhicule tout en prenant en compte la maîtrise de la dépense publique et les obligations en matière de sécurité, la Communauté de Communes du Mellois a décidé d'acquérir un camion benne court et étroit d'occasion. La livraison du véhicule en juin a permis d'effectuer la collecte des ordures ménagères de

manière optimale et surtout dans de bonnes conditions pour tous.

- Pour répondre aux attentes d'un certain nombre d'usagers, la Communauté de Communes du Mellois a permis l'installation d'un caisson à gravats de 15 m³. En septembre 2015, durant les horaires d'ouverture de la déchetterie de La Mothe Saint-Héray, le dépôt des petites quantités de déchets inertes (environ 1 m³) a été rendu possible. Selon l'expression positive formulée par les utilisateurs, ce nouveau service de proximité remplit son rôle de manière satisfaisante.



Jérôme MARTIN, gardien de déchetterie présente le caisson à gravats installé à la déchetterie de La Mothe Saint-Héray



De gauche à droite : Didier HUET, Bernard AUDRAIN, Laurent DANCRE, Simon POUPARD

Pour garantir un service public de qualité, l'équipe du service technique composée de Didier HUET, Laurent DANCRE, Simon POUPARD placée sous l'autorité de Bernard AUDRAIN et la coordination assurée par Jérôme VERGNAULT, Chef du service pôle aménagement, a été missionnée pour aménager les nouveaux bureaux du pôle administratif situé au n°32 route de Beausoleil à Melle. Les travaux ont été réalisés sur un laps de temps court et de manière efficace. Cette réorganisation appréciée des agents permet d'identifier pour le public et les partenaires de manière aisée chaque service.

Chenay



Maryvone DANCRE, Maire

Infos

- Superficie : 2 170 ha
- 513 habitants (recensement de 2012) appelés les Chenaisiens et les Chenaisiennes
- Horaires d'ouverture :
lundi et vendredi 13h30-17h,
mardi et jeudi 10h-12h et 13h30-17h
- Tél. 05 49 07 38 53
- Courriel : mairiechenay@wanadoo.fr

Chenay, petite commune rurale du Sud Deux-Sèvres, est située sur l'axe départemental Poitiers-Saintes. Afin d'enrayer le déclin de la population, le projet d'un lotissement a vu le jour en 2008. Des parcelles aujourd'hui invendues satisferont de nouvelles familles demain !

Le bourg de Chenay possède une église classée du XII^{ème} siècle, il suffit de pousser la grille et les parties romanes s'offriront à vous. Egalement, nous possédons un temple classé servant de salle polyvalente.

Notre pôle économique est composé d'une dizaine d'entreprises-artisans : couvreur - matériaux - plomberie/électricité/chauffage/climatisation - toilettage animaux - garagiste - menuisier - plaquiste - publicité et signalétique et coiffeuse à domicile. Depuis juin 2015, nous avons eu

l'agréable surprise de la réouverture du restaurant-hôtel «Les Trois Pigeons» : établissement renommé et repris par un jeune couple qui bien évidemment ne demande qu'à vous recevoir.

Le tissu associatif, composé de 8 clubs, anime les manifestations communales (Club de Foot / Chasse / Pêche et Jeu de Cartes / Avenir et Patrimoine / Club des Aînés / Aéro club du plateau Mellois / APE Chey-Chenay-Sepvret et Dark Custom).

L'âme de notre commune est bien sûr représentée par notre pôle scolaire. Nous fonctionnons en RPI Chey-Chenay-Sepvret (Regroupement Pédagogique Intercommunal) géré actuellement par un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique).

150 élèves sont répartis dans 7 classes :

- Sepvret : 48 élèves
(2 classes de maternelle)
- Chenay : 57 élèves (3 classes cycle 1)
- Chey : 45 élèves (2 classes cycle 2)

Chey



Gilles AMIOT, Maire

Infos

- Superficie : 2 159 ha
- 576 habitants appelés les Casaniens et les Casaniennes
- Horaires d'ouverture : lundi 13h30-17h, mardi 13h30-17h, mercredi 9h-12h, jeudi 13h30-17h, vendredi 13h30-17h.
- Tél. 05 49 07 38 18
- Courriel : mairie-chey@paysmellois.org

Sur un axe important, au carrefour des routes 950 - Poitiers - Saintes et RD 45 Saint-Maixent - Lezay, les habitants sont rapidement à Lezay, La Mothe Saint-Héray, Melle et en un peu plus de 30 minutes à Niort ou Poitiers. Cette relative proximité explique partiellement le renouvellement de la population.

D'autres attraits de notre commune peuvent séduire :

- Un centre bourg où on trouve une supérette, un salon de coiffure ainsi qu'une aire d'arrêt aménagée pour les camping-cars,
- De nombreux artisans,
- Un accueil scolaire performant avec le RPI Chey-Chenay-Sepvret (7 classes -150 élèves) et un service garderie,
- Une salle des fêtes équipée et appréciée des danseurs.

Chey est une commune étendue avec de nombreux hameaux, traversée par la Sèvre Niortaise, elle est riche de ses lavoirs et de quelques belles bâtisses comme le château du Chaillou ou le logis de Bois Couteau.

- Les associations, une dizaine sur la commune, organisent ensemble le vide-grenier et un soutien au Téléthon.



La Couarde



Philippe CACLIN, Maire

Infos

- Superficie : 1 632 ha
- 280 habitants appelés les Couardais et les Couardaises
- Horaires d'ouverture :
lundi et vendredi 8h30-12h30
samedi 10h-12h
- Courriel : lacouarde.mairie@wanadoo.fr
- Tél. 05 49 32 85 25
- Site : www.lacouarde79.fr

La commune de La Couarde connaît un renouvellement régulier de sa population, depuis une quinzaine d'années. Les familles apprécient le calme et l'espace, la possibilité de jardiner, ils optent pour la proximité de la forêt et les nombreux chemins creux, reliant ponts muletiers et lavoirs, même si le village est dépourvu de commerce et d'école (RPI avec La Mothe Saint-Héray). La Couarde est composée de 6 associations, 6 entreprises commerciales et 7 sièges d'exploitations agricoles.

La population couardaise est répartie dans 38 hameaux, sur un territoire encore bocager malgré l'intensification des cultures. Cet éclatement historique est la résultante d'une ressource en eau limitée et disséminée.

La Couarde, dont l'étymologie fait référence à une forme en pointe, tient

sans doute son nom de la situation du bourg à l'extrémité de la Forêt de l'Hermitain. En totalité sur le plateau mellois, elle est partie intégrante du Pays Pelebois des terres rouges à châtaigniers. Le Lambon prend sa source à La Couarde, il a creusé le plateau d'Est en Ouest, pour confluer avec la Sèvre à Niort, en aval immédiat des sources du Vivier.

La commune n'a pas toujours porté ce nom. En 1890, Sadi Carnot, par arrêté signé à la demande du Conseil municipal, a entériné le déplacement de la Mairie de Goux vers le bourg de La Couarde. Longtemps à majorité huguenote et sans église, la commune a construit un temple en 1904, le dernier édifié avant la loi de séparation de l'église et de l'état.

C'est donc assez logiquement que l'association culturelle Maison du Protestantisme Poitevin y a son siège, ainsi que le Centre de documentation Jean RIVIERRE, mis à disposition par la Communauté de Communes du Mellois.

Nous avons beaucoup œuvré sur la réforme des rythmes scolaires en nous efforçons de mettre en place des animations de qualité. Notre SIVU fonctionne bien grâce à l'implication des enseignantes et du personnel. Maintenir le pôle scolaire dans nos petites communes entraîne des sacrifices financiers qui sont véritablement indispensables à la sauvegarde de nos écoles. Notre futur projet d'aménagement sécuritaire concerne le centre bourg. L'étude est en cours. Nous espérons vivement pouvoir le finaliser dans les prochaines années afin d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Personnage illustre : Figure emblématique de la commune pour laquelle une stèle fût inaugurée en novembre 1986 : Colonel Proust Chaumette. Edmond Proust est né à Chenay le 20 octobre 1894, instituteur, fondateur de la MAIF et CAMIF. Il prit le maquis. Recherché par la Gestapo et la milice, il parvint à leur échapper et devint «Chaumette» (son nom dans la résistance). Il réussit à remettre sur pied son régiment le

114^{ème} Régiment d'Infanterie et alla combattre avec ses hommes dans la poche de La Rochelle. Il contribua ainsi à la capitulation des Allemands dans ce secteur. Tous les ans à l'approche de sa date d'anniversaire, ses camarades du 114^{ème} RI honorent sa mémoire. Il est indispensable comme le rappelle Monsieur le Président du 114^{ème} RI «de se souvenir de ce passé ; il est à la fois proche et bien lointain et ne devrait jamais cesser de hanter la conscience d'hommes libres et responsables».



Tout au long de l'année, vous pourrez :

- Sur la zone protégée, observer de nombreux oiseaux. La ligue protectrice des oiseaux et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres y organisent régulièrement des journées d'observations.
- Sur les chemins de randonnées, découvrir de très beaux points de vue en parcourant un paysage agricole essentiellement tourné vers l'élevage. L'horizon est à plusieurs dizaines de kilomètres vers le Nord et l'Est.
- Participer ou simplement visiter le vide-grenier organisé le dimanche suivant le 15 août.



En 2016, la salle des fêtes et la cantine seront désamiantées puis des panneaux photovoltaïques seront installés. Une mise aux normes accompagnera ces travaux et une maison dite passive prendra forme sur notre lotissement.

La Courarde, c'est aussi la Maison Peleboise salle des fêtes et gîte d'accueil de groupes qui procure presque deux emplois tout en équilibrant son fonctionnement. Sa mise en accessibilité est à présent terminée, dans l'attente de labellisation Tourisme & Handicap (courriel : maisonpeleboise@lacouarde.org site : maisonpeleboise.lacouarde.org). Elle offre un large panel d'activités nature avec l'association Les Grimpeaux de l'Hermitain.

La Fête des champignons, dont la 23^{ème} édition aura lieu les 8 et 9 octobre 2016, rassemble entre 1 500 et 2 000 visiteurs et amateurs. Elle est l'occasion de mettre en valeur les savoir-faire locaux, dans le cadre d'une communication promotionnelle «Ça se fait à La Courarde».

Un Troc Livres est ouvert en permanence dans la cour de l'école dans une roulotte aménagée ; le stock de livres est régulièrement renouvelé.



A Lezay, le réseau de chaleur est à l'honneur

L'installation innovante de la chaufferie à bois déchiqueté et d'un réseau de chaleur permettant concrètement le chauffage d'une quinzaine de bâtiments publics et d'une vingtaine d'habitations **a été inaugurée en février 2008 à Lezay** en présence de Ségolène ROYAL alors Présidente de la Région Poitou-Charentes.

A cette époque, le réseau de chaleur était le premier en milieu rural. Depuis, l'installation soutenue par des partenaires financiers convaincus (Région, l'Union européenne, l'ADEME) a fait des «émules». Retour sur l'histoire de cette installation vertueuse et les évolutions adoptées par la Communauté de Communes du Mellois, gestionnaire d'un mode de chauffage aux multiples intérêts.

L'histoire du projet fédérateur

La chaudière est installée sur un ancien site industriel localisé à la sortie de la commune, direction Rom. Sa puissance est de 1 mégawatt.

Elle alimente en eau chaude le chauffage de l'EHPAD, l'école élémentaire, la gendarmerie, le collège, le nouveau quartier Vaugru III, l'îlot Chêne Vert, l'Espace Jeunes, la Salle des Fêtes, la Poste, la Mairie, le Foyer Rural, la cantine scolaire, l'école maternelle et les logements attenants.

Les utilisateurs qui bénéficient de ce mode de chauffage, n'ont pas à prendre en charge les questions d'entretien et d'approvisionnement en combustible et le fonctionnement de la chaudière. Les utilisateurs achètent les calories dont ils ont besoin. Les tarifs sont basés sur un abonnement fixe et sur les consommations relevées à l'aide d'un compteur calorifique.

Une installation aux multiples intérêts

Collectivement, ce projet écologique permet une réelle performance énergétique en réduisant des émissions de gaz à effet de serre. De plus, les installations de production de chaleur sont mutualisées.

Au fil des années, des dysfonctionnements techniques ont été observés (fuites du réseau principalement). La Communauté de Communes du Mellois a mis en place une série de mesures correctives adaptées pour faire perdurer sur du long terme les avantages d'un chauffage urbain installé en milieu rural.

De quelle manière ? En juin 2015, par délibération, la Communauté de Communes du Mellois a voté en faveur d'une maintenance sur tous les échangeurs et la chaufferie.

Pour les propriétaires, la Communauté de Communes du Mellois informe que les problèmes relatifs aux radiateurs ou aux fuites sur les réseaux apparents ne sont pas de la responsabilité de la collectivité. Dans ce cas de figure, un professionnel de la plomberie doit être contacté.

Un prestataire choisi pour être à l'écoute des usagers

Hervé Thermique : Créée en 1972, la société Hervé Thermique est la filiale historique du Pôle Energie Services du Groupe HERVE. Ses compétences métiers se déclinent au travers du génie climatique, électrique, la performance énergétique, les énergies renouvelables, la piscine-traitement d'eau et les programmes spécifiques. Les activités installations & travaux ainsi que le multi-service & la maintenance viennent compléter et fédérer le savoir-faire de l'entreprise, activités développées tant en France qu'en Suisse où vous pouvez les retrouver sous le nom d'ALVAZZI. Au total, c'est plus de 1900 spécialistes.

Procédure concernant vos demandes d'interventions de dépannage

Du lundi au vendredi de 8h à 17h :

Contactez la Communauté de Communes soit par :

- Tél. 05 49 27 19 15
- Courriel : accueil@ccmellois.fr

Nos services se chargeront d'alerter la société de maintenance HERVÉ THERMIQUE.

Week-end et hors horaires des jours ouvrés :

Contactez le service d'astreinte d'HERVÉ THERMIQUE par téléphone au 05 46 92 51 31.

Pour tout dysfonctionnement concernant le réseau secondaire : problème de fonctionnement ou fuite d'un radiateur, d'une vanne située après l'échangeur, contactez directement :

- si vous êtes propriétaire : un professionnel de la plomberie,
- si vous êtes locataire : votre propriétaire.



Lieu d'Accueil Enfant Parent : Nouveau service ouvert depuis septembre à Lezay

Destiné aux enfants jusqu'à 6 ans accompagnés de Papa, Maman et aussi adapté aux futurs parents, le Lieu d'Accueil Enfant Parent a pour but de réunir les publics concernés à prendre plaisir d'être ensemble dans les jeux et les échanges, selon les rythmes de chacun, en toute sécurité affective. C'est un lieu d'échanges et de paroles où l'accueil est gratuit, anonyme et sans inscription : on arrive quand on veut, on reste le temps que l'on veut, on revient quand on veut.

Ce lieu s'inscrit dans la lignée des structures types "Maisons Vertes" ouvertes en 1979 par Françoise DOLTO. Ce n'est ni une crèche, ni une garderie, c'est un lieu de paroles et de socialisation pour :

- L'enfant jusqu'à 6 ans : jouer, susciter la prise d'autonomie, favoriser son expression, rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes.
- L'adulte : favoriser, voire libérer la parole, être avec l'enfant, découvrir l'enfant autrement, permettre à des parents de partager des expériences avec d'autres parents, accompagner le parent à une prise de conscience de leur parentalité.
- L'enfant et l'adulte : accompagner l'éloignement en toute sécurité, proposer un lieu permettant le passage de la vie familiale à la vie sociale...

Zoom :

Les membres de la commission enfance, jeunesse et famille et les professionnels de la petite enfance de la Communauté de Communes du Mellois ont souhaité créer ce Lieu d'Accueil dans le but de bénéficier d'un service complémentaire à l'offre existante sur l'ensemble du territoire. Les accueillants professionnels de la petite enfance au nombre de deux par séance, garants des règles de vie spécifiques aux lieux, ont suivi une formation permettant de répondre au mieux aux attentes des publics. Ce projet a pu voir le jour grâce aux partenaires telles la Caisse des Allocations Familiales des Deux-Sèvres, la Mutualité Sociale Agricole Sèvres et Vienne.

Sur le territoire, deux sites sont accessibles :

- à Lezay, nouveauté depuis septembre : le Lieu d'Accueil a ouvert ses portes le 7 septembre pour la première fois à Chat Perché à Lezay, et est accessible tous les lundis de 9h30 à 12h. Informations auprès de Céline MICHELET au 05 49 29 58 41.
- à Melle : cette structure existe déjà dans les locaux de Croque Lune route de la Gare à Melle qui accueille les publics les mercredis de 9h30 à 12h et les jeudis de 15h30 à 18h. Plus d'informations sur les activités Petite Enfance du Centre Socio Culturel du Mellois au 05 49 29 04 05.



De gauche à droite : Laurent LUESMA, Céline MICHELET, Aude HUGUENIN, Laurence SIDAMBARONPOULE, Patrick CHARPENTIER

Halte au pillage avec le Musée de Rauranum à Rom

À la suite de deux séries de pillages aux détecteurs de métaux perpétrés sur le territoire de la commune de Rom, le Musée de Rauranum a pris contact, par le biais du Service Régional de l'Archéologie, avec une association de lutte contre le pillage archéologique. Cette association, l'HAPPAH (Halte Au Pillage du Patrimoine Archéologique et Historique), est basée à Alençon et répond au principe de la loi de 1901. Elle est composée d'archéologues professionnels et amateurs, passionnés d'histoire et d'archéologie, d'étudiants et de diverses structures en lien avec ces thèmes. Liée au Ministère de la Culture et de la Communication, l'HAPPAH a plusieurs rôles : être lanceuse d'alertes lors du constat d'un pillage d'un site ou d'une vente illégale de matériel archéologique, de conseil auprès de professionnels de l'archéologie, de propriétaires fonciers ou de collectivités touchées par un éventuel pillage. Chaque action est menée en respect des lois en cours, du code du patrimoine et du code civil. En effet, à l'état actuel des choses, il est interdit, par exemple, d'utiliser un détecteur de métaux à but de recherches archéologiques et historiques (rappelons ici que les périodes archéologiques impactent tout ce qui touche de près à l'Homme, allant de l'époque préhistorique jusqu'à la 2nde Guerre Mondiale) sans autorisation au préalable du Service Régional de l'Archéologie et autorisation préfectorale. Précisons que toute découverte faite avec un détecteur de métaux ne peut pas

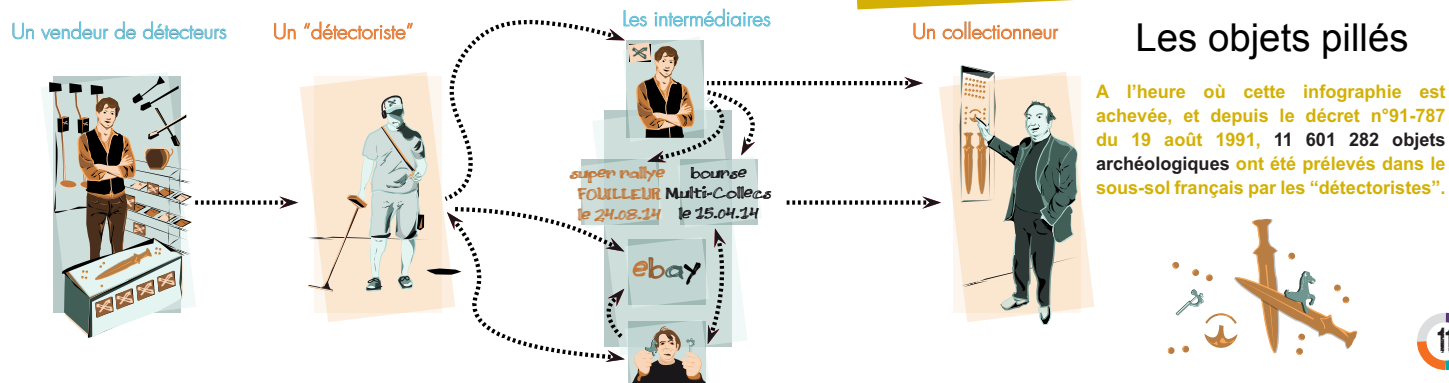
être fortuite puisqu'une démarche a été faite de «chercher quelque chose», et que, dans ce cas, l'ensemble des éléments mis au jour reviennent au propriétaire du terrain.

A noter : il y a régulièrement des accidents dus à la découverte de munitions ou d'explosifs, parfois même à des endroits dont on pourrait penser qu'ils sont éloignés des lignes de front des deux guerres mondiales. De ce fait, il est extrêmement important de sensibiliser les publics à ce réel enjeu de santé publique. Ainsi, le Musée est devenu partenaire de cette association et devient, par ce biais, un relais territorial de la protection du patrimoine, et donc un conseil pour les sites et collectivités désireuses d'agir en ce sens. Ce partenariat s'est renforcé en août 2015, à la suite du vol de pièces de monnaie romaine situées dans une des vitrines de la salle dite de Sainte-Soline. En 2016, l'équipe du Musée va continuer ce travail de protection du patrimoine avec ses partenaires (anciens et à venir), mais également de sensibilisation des publics (enfants et adultes), grâce aux conseils avisés de l'HAPPAH, dont l'Assemblée Générale devrait se tenir en terre Melloise lors du premier trimestre.

Pour en savoir plus :

halte-au-pillage.org
www.facebook.com/Association.Happah
Courriel : association@happah.org
www.facebook.com/rauranum
Musée Rauranum - Tél. 05 49 27 26 98

Comprendre le pillage en deux minutes



Entretien avec Bertrand CAROF, Directeur de l'Association d'Insertion du Pays Mellois AIPM.....



Présentez-nous l'AIPM :

L'AIPM association créée en juin 1989 à l'initiative des élus du canton de Melle s'est élargie au fil du temps à l'ensemble des cantons du Pays Mellois. En 2012, elle a intégré 3 chantiers d'insertion afin d'enrichir son offre sur le territoire. L'AIPM évolue dans le champ de l'insertion par l'activité économique.

Quel est son mode de gouvernance ?

La gouvernance est assurée par un bureau, issue du conseil d'administration dans lequel siège des élus et des bénévoles, dont Jeannie LE SAUX est la présidente depuis le 3 décembre dernier. Le quotidien est assuré par une équipe de 15 permanents ayant une excellente connaissance du public accueilli ainsi qu'une bonne maîtrise du territoire. Le professionnalisme de l'équipe permet d'apporter réactivité, souplesse et pertinence dans les réponses apportées tant au niveau des salariés en parcours qu'au niveau des clients.

Quels sont les principaux buts de l'association ?

L'association a pour but :

- D'aider les demandeurs d'emploi dans

la recherche d'un travail en leur facilitant les contacts avec d'éventuels employeurs à la recherche de main-d'œuvre.

- D'assurer la gestion de chantier d'insertion,
- De proposer, en collaboration avec d'autres partenaires, des activités complémentaires ayant pour but de faciliter une meilleure insertion des demandeurs d'emploi,
- De susciter la mise en place d'initiatives nouvelles,
- Inciter tous les acteurs de la vie économique à être des acteurs de l'insertion des demandeurs d'emploi.

Quels sont les principaux secteurs d'activité de l'AIPM ?

Pour réaliser ces missions l'association dispose de deux activités support :

- La mise à disposition de personnel auprès de particuliers, de collectivités, d'associations et d'entreprises.

Complété par l'intérim d'insertion EIPI dont l'AIPM est l'antenne locale pour le Pays Mellois.

- Des chantiers d'insertion avec 3 supports techniques particuliers
 - Le maraîchage bio
 - La restauration du petit patrimoine bâti
 - L'entretien des espaces naturels et berges de rivières.

L'AIPM s'adresse à quels publics ?

- L'AIPM a 2 types de clients à satisfaire :
- Les demandeurs d'emploi pour les aider pour leur insertion et leur recherche d'emploi.
 - Les utilisateurs qui sont les clients «économique» de la structure qui apportent des missions de travail ou des chantiers à réaliser.

Bénéficiez-vous des soutiens de partenaires ?

L'AIPM ne peut travailler seule, le soutien des partenaires est très important notamment les partenaires institutionnels tels que l'Etat, le Conseil Départemental, la Région dans le cadre des conventionnements liés à l'insertion par l'activité économique. Le soutien de toutes les collectivités du territoire est aussi très important tant par les aides financières qu'elles apportent que par les missions et les chantiers qu'elles peuvent nous proposer. Exemple depuis deux ans la commune de Melle, qui a signé avec la Région la «charte terre saine», fait appel aux chantiers d'insertion pour le binage des trottoirs de Melle.

Tél. 05 49 29 03 70

Courriel : aipm2@orange.fr

Site web : www.a-i-p-m.com

CIAS du Mellois

6 services et 1 numéro...

Centre Intercommunal



d'Action Sociale du Mellois

EHPAD, fondation Dussouil Lezay

113 places dont 24 en Unité pour Dépendants Psychiques et 6 places d'accueil de jour.

A partir d'un accompagnement personnalisé, nous essayons, au regard des moyens qui nous sont alloués, de participer à la prise en charge de la dépendance et du besoin de soins.

Le village retraite, Lezay

55 logements de type 1 bis ou 2 permettant d'accueillir des personnes âgées et/ou handicapées.

Le foyer logement, «La Garenne» Melle

57 appartements entièrement rénovés avec tous les services (restauration, surveillance de nuit, lingerie, animation, etc...) pour garantir un accueil de qualité.

CIAS du Mellois

Tél. 05 49 27 80 20

Courriel : cias@cap-lezay.eu

Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)

Lezay et Melle

Ce service vous permet d'avoir une première aide à domicile pour vos besoins quotidiens : aide à la toilette, au ménage, aux courses, préparation des repas, etc...

Ce service peut être financé dans le cadre de l'APA, des accords des caisses de retraite ou d'accords de vos mutuelles.

Ce service ouvre droit à une réduction fiscale.

Le portage des repas

Ouvert à tous les habitants de la Communauté de Communes.

Par un marché public, le CIAS du Mellois a confié la réalisation des repas et leur livraison à la société Jean Cuistot Traiteur.

Livraisons des repas en liaison froide 3 fois par semaine.

Les commandes doivent être passées auprès du CIAS du Mellois : repas du midi, kit soupe, plat supplémentaire pour le soir, tout est prévu pour répondre à votre besoin.

Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Vous avez besoin de soins ?

Nos aides soignantes, toutes diplômées, peuvent intervenir à votre domicile sur prescription médicale de votre médecin traitant.

Cette prestation est entièrement prise en charge par la Sécurité Sociale.

Pour ce service, nous intervenons sur les cantons de Melle, Lezay, La Mothe Saint-Héray et Sauzé Vaussais.

Le Point Transport renouvelle sa convention avec la SNCF

Créé en 1994, le Point Transport est un service à part entière du Pays Mellois. Né d'une volonté des élus et d'une grande implication des partenaires, il ne cesse de développer le service rendu à la population depuis maintenant 20 ans.

Le bureau est situé 2 place Aristide Briand à Melle dans les locaux du Pays Mellois, vous y trouverez :

- la vente et l'information des tickets de bus sur le réseau des Deux-Sèvres,
- la vente et l'information des billets de train pour le réseau national et européen,
- les horaires de bus urbains de Niort,
- les informations concernant les parkings en gare, le plan du métro parisien...
- l'information sur les transports scolaires du Pays Mellois,
- les informations sur les possibilités de transport sur le territoire comme les navettes, le covoiturage, le TAD (Transport à la demande) mis en

place par certaines communes ainsi que les taxis existants.

La signature de cette convention en partenariat avec la SNCF est renouvelée tous les deux ans avec toujours la mise en place du label «TER Poitou-Charentes», en effet ce label consiste à communiquer sur les différents services de produits tarifaires régionaux ce qui existait déjà mais surtout il est basé sur l'accompagnement de la clientèle dite TER vers de nouveaux services comme :

- information multimodale, information facilitant la poursuite du voyageur avec des liaisons transport urbain ou de taxi ou de location de voiture,...
- renseignements touristiques,
- appel de taxi gratuit,
- réservation de places pour les personnes à mobilité réduite,
- réservation d'assistance à l'arrivée et/ou départ de gare pour les PMR (Personnes à mobilité réduite).

Même si la fréquentation du bureau est essentiellement pour l'information et la

vente de produits SNCF, il faut savoir que tous les renseignements concernant la mobilité sont possibles. Si l'information souhaitée n'est pas disponible alors le nécessaire sera fait pour satisfaire la clientèle au mieux.

Afin de favoriser l'accueil physique de la clientèle, les demandes d'information par téléphone concernant la SNCF devront se faire au 3635, ligne dédiée de la SNCF.

Contact : 05 49 27 35 36

Point transport du Pays Mellois

un lieu pour trouver toutes les informations sur les déplacements

Un service de proximité à votre écoute

Une animatrice pour vous conseiller et organiser vos déplacements

Information et vente de billets

pour le car sur le Réseau des Deux-Sèvres (billets RDS, retrait formulaire pour le transport scolaire et Pass IZIVA)

pour le train (billets TER, billets TGV, abonnements, cartes, retrait de dossiers divers...)

Informations diverses sur les déplacements sur le territoire (covoiturage, réservation de taxi et renseignements sur les transports urbains)

Pour tous renseignements sur vos déplacements, le Point Transport peut vous aider, alors n'hésitez pas.

Nouveau

Le bureau est ouvert (situé face à la médiathèque)

Le lundi : 13h30 - 17h30
du mardi au vendredi : 10h - 12h
13h30 - 17h30
le samedi : 10h - 12h

Pour les personnes à mobilité réduite :
Réservez votre place (48 h à l'avance)
Pour la ligne 17 (Saubz-Vauzais - Melle - Niort) au 05 46 33 01 09
Pour la ligne 18 (Chizé - Brioux sur Boutonne - Niort) au 0800 71 85 64

Le Point Transport est ouvert le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h.

Courriel : c.doucet@paysmellois.org

Deux étudiantes et un projet de lutte contre la désertification

L'une est melloise, l'autre rochelaise, toutes deux étudient à Poitiers en gestion des entreprises et des administrations. Agathe LAIDET et Lola CLÉMENT se préparent à embarquer pour le Bab el Raid qui les mènera de Tanger à Ouarzazate au Maroc, après avoir traversé la France, l'Espagne et le détroit de Gibraltar. Un projet formateur qui s'inscrit dans le cadre de leur cursus universitaire.

Un défi sportif et un engagement écologique et responsable

Réservé aux étudiants, le Bab el Raid est un rallye de dix jours sur les pistes du désert sud marocain basé sur l'orientation, l'autonomie... Seul objectif fixé à chaque étape : arriver à une heure précise à un lieu de rendez-vous donné. Conduire avec justesse, préserver son véhicule, suivre un itinéraire sur une carte et parfois oser s'aventurer hors des pistes, telles sont les principales compétences à maîtriser. Une fois arrivé à destination, chaque équipage est chargé de planter des palmiers-dattiers dans le village d'accueil. Dans ces zones arides, la végétation peine à se maintenir face au désert. Cette action, qui s'inscrit dans le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et le projet "Plantons pour la Planète : la campagne pour un milliard d'arbres" permet de lutter contre la désertification et les changements climatiques et d'aider les populations locales à construire leur avenir. «Ce raid correspond à nos valeurs, c'est une façon de voyager entre humanitaire et bonne ambiance étudiante», expliquent-elles. Pour limiter l'impact sur l'environnement, chaque équipage doit racheter auprès

de l'organisme Yann Arthus Bertrand sa production de CO2 émise pendant le raid et soutenir ainsi des projets de développement durable.

Un projet ambitieux

Le départ sera donné le 6 février 2016, de Sup de Co de La Rochelle, organisatrice de l'événement. D'ici là, Agathe et Lola devront avoir tout préparé, dont le financement de leur projet. «Les frais d'inscription sont de 2 800 € et englobent l'hébergement, la nourriture, le bateau et toute la logistique sur place. Il y a ensuite l'achat de la voiture et sa préparation, les pièces de rechange, les déplacements, l'assurance et les frais de publicité pour les sponsors». Soit un budget prévisionnel de 7 100€, une somme conséquente pour deux étudiantes. Depuis la rentrée, Agathe et Lola multiplient les actions pour financer leur projet (crowdfunding sur KissKissBankBank...) et sillonnent la région à la recherche de sponsors, «un moyen de nous responsabiliser, d'utiliser nos acquis théoriques et de nous préparer aux exigences du monde professionnel», précisent-elles. De nombreuses entreprises et acteurs locaux ont d'ores et déjà répondu à leur appel et près de 90% du budget est aujourd'hui couvert. Le véhicule, une 4L fourgonnette, est en cours de préparation. «Le règlement interdit bien sûr les 4x4 et nous voulions une voiture ancienne pour limiter l'électronique embarquée et éviter les pannes». Raphaël BROUSSARD de la société Tubatol de Melle s'est proposé à titre bénévole pour s'occuper du véhicule. «C'est grâce à lui que la voiture est mécaniquement prête». Il ne manque plus que quelques finitions et un peu d'entraînement :

la conduite ne devrait pas poser de problème mais nous devons être capables de suivre une carte et d'utiliser une boussole».

Les sponsors de Lola et Agathe : Caisse d'Épargne (Niort), Champigné TP (Verrines-sous-Celles), Citer Publicité (Chenay), Club des Entreprises du Mellois et Haut Val de Sèvre, Crédit Mutuel (Brioux sur Boutonne), Dal'Alu (Niort), Environnement Recyclage 79 (Celles-sur-Belle) Établissements Lamy (Lusseray), Expert Mousset (Saint-Maixent l'Ecole), Froid Clim 79 (Chenay), Garage Grousset (Celles-sur-Belle), Sarl Laidet (Lusseray), librairie Le Matoulu (Melle), SOVB (Saint-Martin-lès-Melle), Super U (Saint-léger de la Martinière) Tubatol (Melle), SORAM (Niort), TCMG (Saint-Martin-lès-Melle), le Rotary club.



Agathe et Lola ont créé une page Facebook « GEAdrénaline » où il est possible de suivre leur préparation.

Contact : 06 37 45 16 35 ou geadrenaline@gmail.com



Concert "Garçon s'il vous plaît" à Saint-Vincent-la-Châtre le 13 février / Crédit photo © Lucile CARTREAU

Jeune public

- **Carnaval**
13 février, *Sevret*
05 49 07 30 12
- **Ludo'matins**
19 et 22 février, *Melle*
melle.csc79.org
- **Activités jeune public**
AQUAMELLE
24 février et 20 avril, *Melle*
blogs.paysmellois.org/piscines/
- **Carnaval** : 20 mars, *Melle* / melle.csc79.org
- **Journée de la Jeunesse, Rencontres Inter-associatives**
1^{er} mai, *Saint-Léger de la Martinière*
05 49 27 15 48
- **Ouverture des centres de loisirs : Chat Perché, Lezay**
Ouvert les mercredis après-midi
Vacances d'hiver :
du lundi 15 février au vendredi 19 février
Vacances de printemps :
du lundi 11 avril au vendredi 15 avril
05 49 29 58 41
- **Espace jeunes, Lezay**
du lundi 15 février au dimanche 28 février
05 49 29 44 46
- **Accueil de loisirs d'Exoudun**
Ouvert les mercredis après-midi
Vacances d'hiver :
du lundi 15 février au vendredi 19 février
du lundi 22 février au vendredi 26 février
Vacances de Printemps :
du lundi 11 avril au vendredi 15 avril
du lundi 18 avril au vendredi 22 avril
05 49 05 35 85



Exposition

- **Exposition travaux manuels**
13 et 14 février, *Saint-Léger de la Martinière*
05 49 27 15 48
- **La Musique dans l'Antiquité**
Jusqu'au 15 juin, *Rom*
www.musee-rauranum.com
- **Printemps de l'Orangerie**
du 30 avril au 5 juin, *La Mothe Saint-Héray*
05 49 05 01 41
- **Les Nouvelles Métamorphoses**
Exposition IN du 25 juin au 17 juillet
Exposition OFF les 25 et 26 juin
(spectacle vivant le dimanche)
La Mothe Saint-Héray
05 49 05 01 41
- **Concours exposition**
Galerie Méli-Mellois de l'Office
de Tourisme du Pays Mellois
du 2 au 29 avril, *Melle*
05 49 27 56 96
- **La Maison du Protestantisme** rouvrira
son musée à Beaussais le 2 avril pour les
vacances scolaires (musée ouvert de
14h30 à 18h tous les jours sauf le lundi),
puis les week-ends hors vacances scolaires.
05 49 32 83 16
- **Exposition de peintures**
4 et 5 juin, *Saint-Romans-lès-Melle*
05 49 07 59 31
- **Concours de peintures**
5 juin, *Saint-Romans-lès-Melle*
05 49 07 59 31
- **Inauguration d'une exposition sur la résistance à Lezay** autour du pasteur
Fouchier et d'Hélène Schweizer (tous les 2
nommés «justes parmi les nations»)
18 juin, *Lezay*
L'exposition sera ensuite visible à
Beaussais.



Fête de village

- **Repas Communal**
2 avril, *La Couarde*
05 49 32 85 25
- **Fête des Ecoles**
18 juin, *Exoudun*
05 49 76 29 42
- **Fête des Ecoles**
18 juin, *Sevret*
05 49 07 30 12
- **Randonnées VTT-marche et repas**
19 juin, *Saint-Génard*
05 49 27 11 60
- **Fête de l'école Saviotine, 20 ans**
25 et 26 juin, *Saint-Léger de la Martinière*
06 77 06 57 79

Marché - Vide-grenier

- **Marché hebdomadaire :**
Mardi : Lezay
Jeudi : La Mothe Saint-Héray
Vendredi : Melle
- **Marché nocturne estival :**
Tous les 3^{ème} vendredi du mois de mai à
septembre, *La Mothe Saint-Héray*
- **Vide ta penderie**
9 avril, *Saint-Léger de la Martinière*
06 72 93 54 23
- **Vide-grenier**
10 avril, *Saint-Martin-lès-Melle*
05 49 07 35 53
- **Foire de printemps, Mell'Avenir**
Du 23 au 24 avril, *Melle*
05 49 27 56 96
- **Vide-grenier et marché aux fleurs**
8 mai, *Rom*
05 49 27 52 13



- **Bourse aux vêtements**
11 et 12 mai, *Melle*
melle.csc79.org
- **Foire exposition du Comité des Fêtes**
21 mai, *Rom*
05 49 27 52 13
- **Vide-grenier**
22 mai, *Chenay*
05 49 07 38 53
- **Brocante**
12 juin, *Saint-Romans-lès-Melle*
05 49 27 17 17

Concert, danse, théâtre, poésie, photographie

- **Ouverture de saison, concert guitare**
Stéphane De Carvalho
5 février, *Lezay*
05 49 07 97 78
- **Cinéma Connaissance du monde : le peuple de l'Amazonie, une grande fresque**
8 février, *Melle*
05 49 27 56 96
- **Concert «Garçon s'il vous plaît !»**
13 février, *Saint-Vincent-la-Châtre*
www.scenesnomades.fr
- **Concert «La mort chez les Romains»**
20 février, *Rom*
05 49 27 26 98
- **Théâtre**
27 février, *Exoudun*
05 49 05 01 85
- **Retransmission au Metullum :**
Opéra de Paris «Bevenuto Cellini»
4 mars, *Melle*
05 49 27 56 96
- **Cinéma Connaissance du monde :**
«Australia sur les pistes du rêve»
7 mars, *Melle*
05 49 27 56 96
- **Chœur de Chambre des Deux-Sèvres**
«Musique du XX^{ème} siècle»
13 mars, *Lezay*
www.scenesnomades.fr
- **Conte «Le chant des coquelicots»**
Pierre Deschamps
18 mars, *Lezay*
05 49 07 97 78
- **Conférence «Gesticulée»**
19 mars, *Melle*
www.larondedesjurons.fr
- **Journée Européenne des Métiers d'Art**
Zestes d'Art, l'Orangerie en gestes
3 avril, *La Mothe Saint-Héray*
www.journeesdesmetiersdart.fr
- **Cinéma Connaissance du monde :**
«Indonésie, aventures et rencontres»
4 avril, *Melle*
05 49 27 56 96
- **Retransmission Opéra de Paris au Metullum :** Opéra Comédie musicale
«Show boat»
8 avril, *Melle*
05 49 27 56 96
- **Conservatoire de Poitiers Résidence avec Frédéric Vossier**
Du 25 au 29 avril, *Lezay*
05 49 07 97 78
- **Récit en musique :**
Compagnie de la Trace
«les Mangeurs d'Aurore»
20 mai, *Lezay*
www.scenesnomades.fr



- **Nuit des musées**
21 mai, *Rom*
05 49 27 26 98
- **Rendez-vous aux jardins**
4 et 5 juin, *La Mothe Saint-Héray*
05 49 05 01 41
- **Ecole de Musique du Pays Mellois Fête ses 30 ans**
4 et 5 juin, *Melle*
05 49 27 57 98
- **Sylviane Simonet**
«L'homme qui plantait des arbres»
5 juin, *La Mothe Saint-Héray*
www.scenesnomades.fr
- **Journées Nationales de l'archéologie**
«Agriculture chez les Romains»
17, 18 et 19 juin, *Rom*
05 49 27 26 98
- **Gala de danse**
24 et 25 juin, *Melle*
melle.csc79.org
- **Théâtre**
06, 13, 14, 20 et 21 février
Saint-Romans-lès-Melle
05 49 07 21 49
- **Théâtre**
12, 13, 18 et 19 mars,
La Mothe Saint-Héray
06 69 99 38 94
- **Ecole de Musique du Pays Mellois, Atelier Jazz**
17 juin, *Lezay*
05 49 07 97 78
- **Résidence Ecritures Théâtrales en Chantier**
avec la comédie Poitou-Charentes et le théâtre de Thouars
Du 23 juin au 1^{er} juillet, *Lezay*
05 49 07 97 78



Rencontre sportive

- **Les Chemins du Mellois**
16 avril, *Melle*
spiridonmellois.over-blog.com
- **Marche nocturne**
27 mai, *Saint-Romans-lès-Melle*
05 49 07 50 56
- **Concours de pêche**
28 mai, *Lezay*
06 15 29 08 76

Festival

- **Festival «Les Givrés»**
Du 4 au 7 février, *Melle*
www.larondedesjurons.fr
- **Festival Bach à Pâques**
28 mars, *La Mothe Saint-Héray*
05 49 05 54 05
- **Projet de jeunes : journée médiévale**
21 mai, *Melle*
melle.csc79.org
- **Festival, Amis de Saint-Savinien**
Du 16 au 19 juin, *Melle*
05 49 27 56 96

Divers

- **Bal costumé et Danse de Salon**
5 février, *Saint-Léger de la Martinière*
05 49 32 84 54
- **Dîner dansant sur le thème «La Savoie»**
6 février, *Exoudun*
apelamotheexoudun@gmail.com

- **Comité des Fêtes, jeux de société**
7 février, *Rom*
05 49 27 52 13
- **Collecte Amicale des donateurs de sang**
9 février et 13 avril, *Melle*
05 49 27 00 23
- **Le Plancher des Valses, Bal qui pique**
Du 19 au 21 février, *Melle*
05 49 27 56 96
- **Soirée Campagnarde**
27 février, *Saint-Léger de la Martinière*
05 49 27 15 48
- **Repas de Chasse**
6 mars, *Exoudun*
05 49 05 10 33
- **Stage Danse de Salon**
19 mars, *Saint-Léger de la Martinière*
05 49 32 84 54
- **Soirée de la Saint-Patrick**
19 mars, *Rom*
05 49 27 52 13
- **Choucroute**
19 mars, *Saint-Romans-lès-Melle*
05 49 07 50 56
- **Repas dansant (soirée plat unique)**
19 mars, *Saint-Génard*
05 49 27 11 60
- **Conférence de M. Magnan sur les actions du pasteur Jospin à Vitry pendant la seconde guerre mondiale.**
20 mars, *La Couarde*
- **Repas club Hand-Ball Mothais**
16 avril, *Exoudun*
06 20 87 39 34
- **Repas club de Foot**
21 mai, *Exoudun*
05 49 29 07 56
- **Méchoui**
4 juin, *Exoudun*
05 49 05 10 33
- **Rallye voitures**
5 juin, *Saint-Romans-lès-Melle*
05 49 07 50 56
- **Bal de clôture, Danse de Salon**
11 juin, *Saint-Léger de la Martinière*
05 49 32 84 54
- **Feu de la Saint Jean**
18 juin, *Saint-Léger de la Martinière*
05 49 27 00 07
- **Repas de Printemps A.C.C.A.**
19 juin, *Saint-Léger de la Martinière*
06 65 56 35 06

Musée de Rauranum

- **Horaires d'ouverture**
Février à juin et septembre à octobre :
mercredi, samedi, dimanche :
de 14h à 18h

Juillet et août :
du mardi au vendredi :
de 10h à 12h et de 14h à 18h

samedi et dimanche :
14h à 18h

Chail • Chenay • Chey • La Couarde • Exoudun
Lezay • Maisonnay • Mazières-sur-Béronne • Melle
Messé • La Mothe Saint-Héray • Paizay-le-Tort
Pouffonds • Rom • Saint-Coutant • Saint-Génard
Saint-Léger-de-la-Martinière • Saint-Martin-lès-Melle
Saint-Romans-lès-Melle • Saint-Vincent-la-Châtre
Sainte-Soline • Sepvret • Sompt • Vançais • Vanzay

L'équipe de l'Association d'Insertion du Pays Mellois distribue Perspectives,
le bulletin d'information de la Communauté de Communes du Mellois.

Directeur de la publication : Bertrand DEVINEAU.

Photographies :
Philéas DIACOYANNIS, Marjorie GUICHENEUY, Alban GILBERT, Mairie
de Chenay, Mairie de Chey, Mairie de La Couarde, Agathe LAIDET, Lola
CLEMENT, Service communication de la Communauté de Communes
du Mellois.

Photo de couverture :
cour de l'école François Dallet à La Mothe Saint-Héray.

Réalisation : Service communication.

Relecture : Membres de la commission communication.

Création graphique, mise en pages, impression : Italic 79.

Ce bulletin est diffusé gratuitement dans les boîtes aux lettres des
habitants des 25 communes de la Communauté de Communes du Mellois
et disponible dans les mairies.

Distribution : Association Intermédiaire du Pays Mellois (AIPM)

Dépôt légal et numéro d'ISSN en cours.

Tirage : 9500 exemplaires sur papier issu de forêts gérées durablement.

Prochaine parution : juillet 2016.



Patrice MANDIN, Alexis HONKO, Guillaume FREUCHET, Natacha CALANDRE, Sylvain JOLY,
Olivier ROY. Sont absents de la photo : Yoann SICARD et Thierry.

Communauté
de Communes

du Mellois

Communauté de Communes du Mellois

32 Route de Beausoleil - 79500 Melle

Tél. 05 49 27 19 15

Fax : 05 49 27 92 92

Courriel : accueil@ccmellois.fr